



RAYONNEMENT EXTÉRIEUR

Définition : Cette reconnaissance est décernée à une entreprise ou organisation qui a un rayonnement au-delà de sa municipalité d'implantation assuré par leurs activités.

1. Expliquer nous de quelles manières votre entreprise ou organisation rayonne par ses actions à l'extérieur de votre municipalité d'implantation voir même MRC ?

2. Autres commentaires ou renseignement pertinents.